



**Organisation des Droits de l'Homme
Et de la Protection du Citoyen**

**Organisation of Human Rights and
Citizen's Protection**

A

MADAME LA DIRECTRICE GENERALE IRINA BOKOVA DE L'UNESCO.

**Eclairage sur les Actions à caractère humanitaire du président Equato
Guinéen OBIANG NGUEMA MBASOGO.**

Madame la Directrice,

Nous, **Organisation Des Droits de L'Homme et de la Protection du Citoyen (ODHPC)**, venons par la présente faire un éclairage sur les actions menées par le Président Equato Guinéen **OBIANG NGUEMA MBASOGO** dans le cadre de la promotion de la vie et de la bonne gouvernance dans son pays et en Afrique.

LE BUT DE CET ECLAIRAGE

En effet, notre éclairage veut trancher avec une certaine opinion de certaines ONG et diplomates, qui, à cause de ce qu'ils demandent à cor et à cris l'abolition du prix UNESCO **OBIANG NGUEMA**, ne relèvent que des actions jugées selon eux, négatives de ce Président d'un Etat Africain en pleine croissance économique. Cet éclairage se justifie par ces nombreuses actions continentales d'envergures dans ce pays, des réalisations qui doivent militer et qui tranchent d'ailleurs en faveur d'un prix portant le nom de ce Président pour la promotion de la vie à travers la science.

ACTION SANITAIRE EN FAVEUR DE L'OMS

Parmi ces actions, l'on note une action sanitaire approuvée par L'OMS organisation mondiale de la santé.

En 2009, une idée est née au niveau de la direction Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé à savoir, celle de créer un **FOND AFRICAIN POUR LES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE**. Le fond devait alors être doté de **100 millions de dollars US (près de 79millions d'euro)** pour son fonctionnement. Le financement devait se faire par des dotations convenues, mais surtout par les contributions volontaires des états membre de L'OMS Afrique parmi lesquels la Guinée Equatoriale.

Le fond en question est une initiative inter Gouvernementale régionale. Il est utilisé pour la gestion des conséquences des catastrophes naturelles, des crises humanitaires et les autres urgences de santé publique de portée nationale et internationale, dont le financement est insuffisant.

OFFRE D'UN FINANCEMENT ET D'UN TERRAIN A L'OMS.

Madame la directrice générale de L'Unesco, qu'il vous plaise de savoir que la première contribution volontaire pour mettre ce fond en place est venu du président **OBIANG NGUEMA MBASOGO** qui a offert spontanément, 1.5 millions de dollars US (1.2 millions d'euro) à L'OMS en faveur de la santé aussi qu'un terrain pour le siège de ce fond continental à Malabo.

LE SIEGE DU FOND AFRICAIN DES URGENCES SUR LES QUESTIONS DE SANTE PUBLIQUE A MALABO

Cette aide du **Président OBIANG** qui a justifié la tenue le 1^{er} septembre dernier à Malabo d'une réunion présidée par **Dr SAMBO Luis Gomes** Directeur Régionale pour Afrique de OMS. La réunion en question a consacré la naissance de ce fond et son siège à Malabo. Les 46 Etats membres que compte le nouveau fond ont effectivement pris part à cette réunion. Le Docteur Luis Sambo Gumes a été formel. En moyenne 35% des personnes souffrent de Tuberculose dans la région et sont co-infectés par le VIH Sida. Cette situation est la cause de 40% de décès des personnes vivant avec le VIH Sida. D'où l'engagement du Président Equato Guinéen pour une action efficace de l'OMS dans la région.

LE PRIX OBIANG NGUEMA MBASOGO DE L'UNESCO EST UNE CONTRIBUTION NOTABLE.

Madame la Directrice Générale de l'Unesco, y a-t-il d'autre expression pour qualifier ces deux actions en faveur de la promotion de la vie ? Elles sont tout simplement humanitaires. **OBIANG NGUEMA MBASOGO** n'est donc pas ce dictateur sans cœur que certaines ONG et médias occidentaux, qui n'ont des africains que le mépris tentent de présenter et de caricaturer à l'attention de l'opinion internationale. Le don qu'il a fait à l'OMS est aussi pareil que celui qu'il fait au Prix Unesco qui est appelé à porter son nom. La sagesse et la fraternité universelle pour un monde de paix voudraient que vous puissiez, Madame la Directrice Générale de l'Unesco, valider le parrainage du Président **OBIANG NGUEMA MBASOGO** pour ce prix et non de l'abolir comme le souhaitent certains.

DES ACTIONS HUMANITAIRES EN GRAND NOMBRE

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO, elles se comptent et sont nombreuses, les actions menées par Monsieur **OBIANG NGUEMA MBASOGO** pour un monde et une Afrique où les hommes peuvent vivre en paix. Un monde et une Afrique où la promotion de la science et de la vie ne souffrent d'aucune partialité. Car, au fond, il est avant tout question de sauver des vies humaines et de participer à l'avancement du monde.

En effet Madame la Directrice Générale de L'UNESCO, nous ne saurions être complets encore moins exhaustifs dans l'énumération des actions humanitaires du Président Equato Guinéen. Mais nous avons tenu à ressortir les plus notables et les plus marquantes.

L'OBSEVATOIRE AFRICAIN DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION.

En effet, il convient de noter que la Guinée Equatoriale et l'Union Africaine ont signé le 09 juillet 2010 un accord fixant à Malabo « **L'Observatoire Africain de La Science, de la Technologie et de L'Innovation** ». Cet organe sera inauguré en 2011. Le budget de cet Observatoire est de **3,6 millions de dollars soit 2,84 millions d'euros**. Cet observatoire s'occupera essentiellement de la diffusion des données statistiques.

Il a été installé à Malabo sur proposition du Président Equato Guinéen lors d'un sommet de l'Union Africaine en février 2009 à Addis Abeba. L'accord de siège a été signé le 09 juillet 2010 par le Président de la Commission de L'Union Africaine **Jean PING** et le Ministre Equato Guinéen des Affaires Etrangères, **Pastor Micha ONDO BILE**. Lors de son discours, Monsieur **Jean PING** a encouragé les experts des deux parties à œuvrer pour que cet Observatoire puisse être un outil scientifique de référence en Afrique.

Dans la mesure où cet Observatoire devrait permettre de disposer et de mettre en commun des données statistiques pertinentes, actualisées et fiables, une somme de connaissances techniques collectées sur les normes internationales les plus pointues afin d'assurer une visibilité sur toutes les actions scientifiques en cours sur le continent.

LE PRIX UNESCO OBIANG NGUEMA MBASOGO

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO, vous pouvez vous rendre compte que l'œuvre du **Président Equato Guinéen** est une action permanente de la promotion de la science. D'ailleurs, il faut rappeler que c'est à la suite de toutes ces actions aux retombées scientifiques énormes, que le président **OBIANG NGUEMA MBASOGO** avait jugé nécessaire de pouvoir offrir à votre organisme, haut lieu de la promotion de la culture et de la science dans le monde, **3 millions de dollars pour cinq ans en raison de 300.000 dollars** par an consacré à la recherche et la science de la vie, pour un prix portant son Nom ,et le reste pour l'administration.

C'est en effet cette récompense qui a suscitée comme vous le savez la levée des boucliers de certaines ONG du Nord , intellectuels et scientifiques qui s' accrochent sur le prétexte de la violation des droits de l'homme en Guinée Equatoriale alors que les vraies raisons se trouvent ailleurs, et, ne devraient pas sur le terrain de la quête scientifique pour un monde meilleur obstruer sur les choix de votre Organisme. En tout état de cause, nous ne voulons pas glisser vers cette pente de ceux qui tirent dans l'ombre les ficelles de cette polémique sur le prix portant le nom du Président **OBIANG NGUEMA MBASOGO**.

VOTRE POSITION AU FORUM PERMANENT DE DIALOGUE ARABO AFRICAIN SUR LA DEMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS AU CAIRE

Notre but est de pouvoir montrer en quoi ce prix n'a rien de compromettant comme l'estiment ceux qui veulent forcément démontrer un déshonneur de votre organisme en l'acceptant. Rappelez vous de ce que vous disiez vous-même à la séance d'ouverture du forum permanent de dialogue Arabo africain sur la démocratie et les droits humains tenu au Caire en Egypte le 07 décembre 2009. Pour un monde où nul ne doit être exclu vous posiez

les questions suivantes : « Comment intégrer un migrant autrement qu'en lui reconnaissant des droits fondamentaux et une citoyenneté à part entière ?

En effet, comment aider réellement un migrant autrement qu'en lui donnant accès au savoir ? Comment respecter un migrant autrement qu'en valorisant sa culture, ses traditions et sa langue ? ». Ces questions sont au centre des préoccupations du président **OBIANG NGUEMA MBASOGO**. Et vous Ajoutiez : « La force unique de l'UNESCO est de pouvoir conseiller les pays à agir sur tout ces fronts de manière intégrée, grâce à son mandat et à son savoir faire en matière d'éducation de culture et d'éducation qui sont des domaines inséparables ». Comment expliquer que la volonté d'un chef d'une nation qui recherche ces conseils et cet encadrement en soutenant l'œuvre de la promotion de la science comme il l'a fait dans d'autres domaines soit aussi mal perçue ?

ARME DE GUERRE CONTRE LES DIRIGEANTS AFRICAINS L'INSTRUMENTALISATION NE DOIT PAS ETRE CONTINUELLEMENT UNE

Vous devez vous rendre à l'évidence que le monde ne pourra plus évoluer dans ces clichés où l'instrumentalisation permet de discréditer les acteurs sociaux surtout les leaders africains. La voie qui ouvre à un monde de paix pour ce troisième millénaire n'est pas celle là. Nous allons le réaffirmer et le défendre même si jamais, ce que nous ne souhaitons pas, vous arriviez à abolir ce prix qui porte le nom de Monsieur **OBIANG NGUEMA MBASOGO**.

LES DROITS DE L'HOMME, UNE REALITE EN GUINEE EQUATORIALE.

Or, le volet sur lequel s'appuient les détracteurs du **Président OBIANG NGUEMA MBASOGO** c'est le non respect des droits de l'homme. En la matière, le **Président Equato Guinéen OBIANG NGUEMA** a pris de l'avance sur ces derniers qui par médias interposés profèrent sans respect de la dignité humaine, des propos qui frisent la mauvaise foi.

A titre de rappel, toujours dans le cadre des actions menées, le 28 juin dernier, Monsieur **OBIANG NGUEMA** a annoncé des réformes pour plus de transparence dans le climat des affaires afin d'attirer les investisseurs. Il s'exprimait en ces termes « Alors que nous continuons le développement de notre société démocratique et de l'état de droit, nous espérons également encourager les investisseurs ».

Il souscrivait ainsi à l'une de vos options à savoir que : « La démocratie et les droits de l'homme sont des champs fondamentaux pour l'UNESCO. La Paix s'inscrit avec l'ancre de l'Etat de Droit et l'ancre des libertés fondamentales ». Pour le **Président OBIANG NGUEMA MBASOGO**, les réformes en question concernent en premier le secteur pétrolier et les investissements, l'éducation, le logement et les infrastructures. C'est un programme économique et politique très ambitieux qui a au centre la prise en compte du bien être et le respect des libertés essentielles et individuelles.

La volonté ici repose sur la préoccupation que la Guinée Equatoriale puisse s'arrimer au nouvel environnement mondial qui met en première ligne les économies du savoir et la maîtrise de la technique et de la technologie. Il est donc fondamentalement question de pouvoir intéresser son peuple et le continent africain à la recherche scientifique, à la promotion de la vie à travers la science. En quoi ce président est il rationnellement et objectivement blâmable en dépit de certains faits qui rentrent dans le cadre du feu de l'action et qui participent d'ailleurs à assurer la paix élément central pour le développement et à

consolider l'état de droit qui est contraire à l'anarchie et au laisser faire sans un ordre régulateur?

DEGRE DE CORRUPTION EN BAISSSE ET BONNE GOUVERNANCE AMELIOREE.

Au sujet de la corruption nous vous faisons remarquer que le degré de corruption qui se trouvait très élevé est nettement amélioré depuis 2009. En effet selon Transparency International, la Guinée Equatoriale est 168^e pays sur un total de 180 pays. Donc, l'un des derniers pays corrompus dans le monde. Cette situation est rendue possible par la consolidation de l'état de droit et de la bonne gouvernance dans le pays où chacun commence à percevoir que la fortune publique n'est pas une propriété personnelle mais un bien qui revêt le cachet d'un droit commun et d'un intérêt général.

NOTRE POSITION PACIFIQUE ET DE RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE REAFFIRMEE

Nous **Organisation Des Droits de l'homme et de la Protection du Citoyen** sommes au regard de ce qui précède quelque peu désolés de constater que le président équato guinéen soit ainsi considéré et traité par ces ONG, intellectuels et scientifiques alors qu'il reste futuriste dans ses actions, ses décisions, ses projections . En effet, s'il y a un domaine dans lequel l'Afrique doit s'investir profondément dans la perspective de l'atteinte des objectifs des millénaires, c'est celui de la recherche scientifique, la formation et l'éducation et la santé.

Apparemment ces ONG, intellectuels et scientifiques n'ont pris en considération aucunes des actions ici citées.

LES RISQUES D'UNE DECISION POUR CE PRIX CONTRE LE RESPECT DE LA DINGITE ET DU DROIT DE TOUS A LA PROMOTION DE LA VIE.

Mme la Directrice Général de L'UNESCO, au regard de cet éclairage, nous sommes en droit d'attirer votre attention sur une attitude dans cette contestation qui dangereusement est de nature à compromettre un monde de dialogue et de compréhension mutuel en construction. Puisqu'à la lecture des postures des détracteurs de **Monsieur OBIANG NGUEMA**, il ressort que la plupart des chefs d'états africains sont des tyrans et que pour se faire, leurs dons et legs pour la construction du monde ne sauraient être validés comme étant des contributions notables. Une telle attitude fortement regrettable. Car si l'on rentre dans l'histoire récente du monde et même actuelle, les africains pourraient être considérés avec un peu plus de respect pour leur contribution dans l'édification d'un monde de paix.

L'ORGANISATION EST OUVERTE A TOUT AUTRE ECLAIRAGE.

Nous sommes prêts à fournir tout autre éclairage concernant ce Pays et son Président sur les actions notables qu'il a mené et qu'il continue de mener malgré la dure adversité politique que n'hésite a travers ses rivaux qui n'hésitent pas à chaque occasions de fomenter des contestations et des polémiques comme celles dont il est ici question sur l'attribution du Prix Unesco Portant son nom.

Malgré cela comme vous avez pu le constater à travers les quelques actions cités, la volonté du **Président Equato Guinéen** reste ferme : Faire la promotion de la vie à travers la science. Le don offert à l'Unesco à cet effet n'est ni le premier encore moins le dernier des actes humanitaires qu'il envisage poser au cours des prochaines années. Et c'est ce que nous, **Organisation des Droits de l'Homme et de la Protection du Citoyen (ODHPC)** soutenons fermement à savoir cette volonté de faire participer les africains à la promotion de la science, une science certes avec conscience.

CE PRIX PARTICIPE AU DIALOGUE DES PEUPLES, DES CULTURES, DES NATIONS ET DES GENERATIONS

Pour tout dire, ce Prix Unesco rentre dans le patrimoine de L'univers. Ainsi il honore non seulement la Guinée Equatoriale mais aussi toute l'Afrique, l'humanité qu'il engage et encourage dans la recherche scientifique.

Il participe donc de manière significative et notable au dialogue des peuples et des cultures, des nations et des générations et se présente comme un socle dans la nouvelle relation Nord Sud qui voudrait désormais s'articuler dans un échange égalitaire à savoir que les leaders d'Afrique peuvent encourager la recherche et la science sans lesquels le développement et l'émergence souhaités de ces états ne sont guère possibles. En définitive l'exclusion et l'abolition relève d'une époque lointaine à moins que les faits évoqués soient ostentatoirement contre les objectifs de l'UNESCO. Pour le cas d'espèce, il n'en est pas question.

Dans l'espoir que vous allez tenir en compte notre éclairage dans votre décision relative à ce prix, et que vous pourrez nous en faire votre appréciation, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Directrice Générale de l'UNESCO l'expression de notre parfaite considération.

Le Président Général

Douala CMR, le 12 octobre 2010

Prince NASSER Raoul K.
Tél. : 00237 77 03 70 68